



Réunion du Conseil d'Administration du 3 décembre 2021

Procès verbal

Patrick Eclercy-Deterpigny, Président de Trôo Tourisme, a convoqué pour le 3 décembre 2021 à 19h les membres du conseil d'administration de l'association.

Jean-Yves Proust, ne pouvant pas être présent, a envoyé son pouvoir à Patrick Eclercy-Deterpigny pour le représenter pour les prises de décision.

1/ Etat financier de l'association :

Le montant des dépenses prévisionnelles d'ici la fin de l'année s'élèvent à 31020 € auxquels il faut ajouter 1 mois de paiement URSSAF (500€ environ) non encore reçu, la facture de la Ferme du Cormier (500€ environ) . Soit un montant prévisionnel de 32020 €.

En terme de recettes, nous en sommes à 18360 €. Cela n'augmentera certainement pas beaucoup d'ici la fin de l'année.

En résumé, c'est un résultat négatif de 13700 € environ auquel il faut s'attendre pour 2021.

Pour info, il reste 23000 € environ sur les comptes bancaires.

2/ Participation financière aux travaux du local de la commune :

Patrick rappelle que les travaux ont été demandés par l'association Trôo Tourisme début 2021 pour améliorer la visibilité et la qualité de son accueil.

Le devis de la commune s'élève à 7012,55 € TTC et celle-ci a réussi à obtenir une subvention de 3149,84 €. Il reste donc à sa charge 3862,71 €.

Après recherches dans les compte-rendus des conseils d'administration et de bureau, il a été retrouvé que ses membres se sont engagés pour participer aux frais des travaux sans préciser le montant et à continuer à louer le local au moins jusqu'à la fin du bail avec la commune.

Toutefois, oralement, il avait évoqué le fait de financer jusqu'à 50% du coût des travaux suivant le montant des devis.

Après discussions, et compte tenu du très mauvais résultat financier de l'association, les membres du conseil d'administration proposent une participation à hauteur de 1000€.

Le montant de 1000€ est validé par l'ensemble des membres du CA (en dehors d'Alain Deniau et Alain Gatién qui ne participent pas au vote, étant adjoints à la mairie).

Patrick doit en informer la mairie de Trôo.

Claudia règlera cette somme sur demande de la mairie et demandera un reçu.

3/ Assurance

Association "Trôo Tourisme"
39 rue Auguste Arnault 41800 Trôo
Tél. : 02 54 72 87 50

Mail : tourisme.troo@mail.com

Site : <http://trootourisme.jimdo.com>

Patrick informe les administrateurs qu'aujourd'hui, l'association Trôo Tourisme ne possède que la Responsabilité Civile comme assurance. Cela permet d'être assuré contre les éventuels accidents ou incidents des visiteurs. La cave du vigneron et la maison d'accueil ne sont pas assurées. Il souhaite se mettre en conformité, c'est pourquoi il a fait faire des devis à l'assureur ALLIANZ de Vendôme qui assure aussi les habitations troglodytiques.

Voici une synthèse des éléments (les différents devis ont été adressés par mail avant le conseil d'administration aux administrateurs) :

	Actuellement	Devis
Responsabilité civile seule	397,00 €	111,00 €
Grotte (Assurance de son contenu, mobilier, électricité, vol, vandalisme, dégâts des eaux...)	Non assuré	212,30 €
Cave du vigneron (Assurance de l'activité professionnelle et de son contenu : mobilier, électroménager, électricité, vol, vandalisme, dégâts des eaux...)	Non assuré	299,78 €
Maison d'accueil (Assurance de l'activité professionnelle et de son contenu : marchandises, valeurs, mobilier, électroménager, électricité, vol, vandalisme, dégâts des eaux...)	Non assuré	296,42 €

Pour la Grotte, à priori, les membres du conseil d'administration pensent qu'il n'est pas utile d'assurer le contenu de la grotte pétrifiante, la responsabilité civile seul serait suffisante. Toutefois, il faudrait demander à l'assureur qui serait responsable si un visiteur s'électrocutait en touchant une boîte de dérivation par exemple ou s'il prenait une pierre sur la tête...

Par contre, tout le monde est d'accord pour retenir les assurances de la cave du vigneron et de la maison d'accueil car leur prix ne semblent pas excessifs.

Patrick rappelle l'assureur.

4/ Points divers :

Aurélien informe les autres membres qu'elle ne renouvellera pas sa candidature l'an prochain au conseil d'administration de l'association Trôo Tourisme.

Patrick informe les administrateurs que mardi 7 décembre, la vidéo de 8min sur Trôo de Jean-Christophe Bauny sera présentée aux membres du conseil municipal de la commune de Trôo.

Enfin, Patrick indique qu'un nouveau conseil d'administration sera organisé en janvier pour réfléchir à la réorganisation de la maison d'accueil et aussi à l'activité de la cave du vigneron et de ses musées.

Jean-Luc ECLERCY-DETERPIGNY
Secrétaire de Trôo Tourisme

Les actions à lancer sont en italique vert.